RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Closd document ID: 32386052-40f51ff5-1459c6db-a2079cd1

SCI DES TROIS PONTS
Société civile immobilière au capital de 100 €uros
Siège social
83-131, Boulevard Godard – 33110 LE BOUSCAT
523.655.694 RCS BORDEAUX

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit juin, à 14 heures,

- **La société civile des Lilas**, usufruitier temporaire (jusqu'au 31/12/2026) de 10 parts sociales numérotées de 1 à 10, **représentée par Monsieur Hubert GERARDIN, co-gérant**,

- **La société civile LORMONT PEYROU**, propriétaire de la nue-propriété de 10 parts sociales numérotées de 1 à 10, **représentée par Monsieur François de GUITAUT**,

se sont réunis en assemblée générale mixte conformément aux dispositions des articles 16 et 17 des statuts, sur convocation de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hubert GERARDIN, gérant.
Monsieur Hubert GERARDIN est également présent en sa qualité de directeur général, représentant la société SIPA, cogérante.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.../...

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoir pour les formalités.

.../...

Monsieur le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

HG

Closd document ID: 32386052-40f51ff5-1459c6db-a2079cd1

.../...

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social au **412-414 Avenue de la Libération – 33110 LE BOUSCAT, à compter du 1er août 2024**.

Elle décide en conséquence de modifier ains qu'il suit l'article 4 des statuts :

Article 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est situé 412-414 Avenue de la Libération – 33110 LE BOUSCAT.

(le reste de l'article est inchangé).

Voix POUR : 10 (vote NU PROPRIETAIRE)
Voix CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Voix POUR : 10 (vote NU PROPRIETAIRE)
Voix CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme,
Hubert GERARDIN, Gérant.

[redacted]